



FO Justice reçue le 12 juillet à Vendôme

COMMUNIQUÉ :

Hier se tenait à Vendôme, en présence des quatre organisations syndicales représentatives de la DSJ, une nouvelle réunion pour évoquer l'avenir des greffiers. **FO Justice** était une nouvelle fois au rendez-vous.

La DSJ a souhaité que chaque organisation syndicale se positionne clairement sur ses revendications :

- Pour l'UNSA : passage en catégorie A pour tous.
- Pour la CGT : application de la grille des CPIP d'avant 2018, sans passage en catégorie A.
- Pour la CFDT : passage en catégorie A, grille CPIP et travail au niveau des missions.



FO justice réclame :

- ▶ **Le passage en catégorie A pour une partie des greffiers qui le souhaitent**
- ▶ **La grille des CPIP pour ceux qui préféreront rester en catégorie B**
- ▶ **Un travail sur les missions des greffiers et de l'ensemble des personnels exerçant dans les services judiciaires.**

FO Justice travaille déjà au niveau du secrétariat général pour le statutaire et l'indemnitare concernant les personnels techniques et administratifs.

Pour résumer, la séance de travail de ce jour s'est conclue par la proposition d'un accord pour une négociation concernant la revalorisation des métiers de greffe, par le biais d'un protocole pour l'accès en catégorie A de greffiers en qualité d'attachés de justice. Les modalités de ces nouvelles missions devront être discutées. Nous avons demandé un transfert de tâches que les greffiers font déjà (MEE, expertise...)

Pour les greffiers qui ne passeraient pas en catégorie A, des propositions sur la grille seront faites :

- soit la grille des CPIP d'avant 2018,
- soit la grille actuelle avec l'ajout de 10 points d'indice pour chaque échelon (pour rappel, la valeur du point d'indice est de 4,92 €). Rappelons qu'à compter de janvier, comme annoncé par le ministre de la Fonction publique, chacun bénéficiera de 5 points supplémentaires, soit un gain total de 15 points.

Les 4 organisations syndicales ont signé le protocole d'accord !!!

La direction des services judiciaires souhaite entamer les négociations dès la signature de cet accord pour les achever en octobre 2023.

Pour rappel, **FO Justice** avait organisé un sondage en décembre 2022 qui avait eu pour résultat :

- 51% des greffiers souhaitaient un passage en catégorie A
- 49 % des greffiers souhaitaient rester en catégorie B avec une grille améliorée

FO Justice continuera son travail de négociation pour vous informer au plus près des réunions et restera mobilisée.

Si certains persistent à vous vendre du rêve, le réveil risque d'être difficile à la fin des négociations.

La catégorie A semble difficile à atteindre pour tous, compte tenu du fait qu'aucun corps de catégorie B n'y a accédé sans missions supplémentaires.

Nous concernant, nous restons fidèles à notre projet et nos revendications. Nous verrons, à l'issue de ces négociations, QUI a trahi les personnels qui étaient en mouvement ces dernières semaines.

